

Vous trouverez dans cette farde
quelques informations utiles sur le collège Saint-Barthélemy



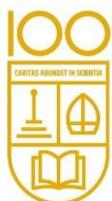
**COLLÈGE
SAINT-
BARTHÉLEMY**

Thèmes

- « Quelques renseignements pratiques pour l'inscription »
- « Le collège Saint-Barthélemy et son projet »
- « L'orientation pédagogique »
- « Saint-Bar, une école « connectée » et un collège « éco-responsable »
- « Quelques services pédagogiques »
- « Quelques animations scolaires et parascolaires »
- « La journée d'un étudiant »
- « Les règles de vie du niveau 1-2 »
- « Les grilles horaires proposées au collège »
- « Les activités complémentaires »

***Collège Saint-Barthélemy
en Hors-Château, 31
4000 LIEGE***

Tél. : 04 250 78 30
Site web : www.saintbar.be
Email : college@saintbar.be



**COLLÈGE
SAINT-
BARTHÉLEMY**

LES INSCRIPTIONS EN 1^{RE} ANNEE AU COLLEGE SAINT-BARTHELEMY

Etales et informations pratiques

Les séances d'accueil : les 16, 18 et 22 janvier 2025

Présentation du Collège Saint-Barthélemy, ses objectifs de formation et sa philosophie éducative à l'occasion de séances d'accueil et de découverte organisées au sein de l'école dans le courant du mois de janvier 2025. Ces séances sont ouvertes à tous sur inscription.

La période d'inscriptions : entre le 27 janvier et le 14 février 2025

Ces dates d'inscription sont définies par le décret inscriptions de la Communauté française.

Vous disposez donc de trois semaines pour vous rendre au collège à votre meilleure convenance afin de déposer (si votre premier choix est le collège) le formulaire unique d'inscription qui vous a été remis par l'école fondamentale de votre enfant.

Le formulaire unique d'inscription et la carte d'identité de l'enfant sont les seuls documents dont vous devez vous munir pour vous rendre au secrétariat du collège (entrée par le 31 Hors-Château, dans le bâtiment administratif qui se trouve directement à votre droite en entrant) durant la période d'inscription.

Les heures d'ouverture de notre secrétariat :

- Les lundi, mardi et jeudi de 08h00 à 12h30 et de 14h00 à 16h00 ;
- Le mercredi de 08h00 à 11h45 ;
- Le vendredi de 08h00 à 12h30 et de 14h00 à 15h30.

Courant mars : communication aux parents du statut de la demande

C'est une commission externe et indépendante (la COGI – numéro vert : 0800 188 55) qui statue sur les demandes d'inscriptions en prenant en compte une série de critères objectifs.

2 cas de figures possibles :

- Soit votre enfant est inscrit au Collège en ordre utile.
- Soit votre enfant est sur liste d'attente.

Le 23 mai 2025 : découverte des activités complémentaires proposées en 1ère année

Pour les élèves inscrits pour l'année 2025-2026, une deuxième rencontre est programmée au mois de mai. Cette seconde rencontre poursuit un double objectif :

- Elle est l'occasion d'un 1er contact entre futurs condisciples du niveau 1-2.
- Elle présente aux élèves et aux parents les activités complémentaires organisées en 1ère année au collège pour permettre un choix éclairé.

A noter que les parents visiteront le collège à cette occasion.

Début juillet 2025 : finalisation du dossier d'inscription

Au terme de l'année scolaire, les parents d'élèves inscrits au Collège viennent déposer à l'école les pièces nécessaires à la finalisation de l'inscription :

- une photocopie de la carte d'identité ;
- un formulaire précisant le choix de la première langue étrangère ;
- une fiche relative au choix de l'activité complémentaire ;
- l'original du CEB (Certificat d'Etude de Base) délivré en fin de 6^{ème} primaire.
- l'attestation de langue moderne.

Ces documents vous seront réclamés au moment opportun par un courrier spécial.

La rentrée 2025-2026

Tous les détails concernant cette rentrée scolaire vous seront communiqués par envoi postal. Une brochure de rentrée parviendra au domicile de chacun dans les derniers jours du mois d'août.

LE COLLEGE SAINT-BARTHELEMY ET SON PROJET

Le collège Saint-Barthélemy (communément appelé « Saint-Bar ») repose sur une longue tradition d'**enseignement général**.

Notre collège se veut dès lors un lieu où les jeunes peuvent acquérir une **solide formation intellectuelle**, ce qui signifie acquérir des savoirs et des savoirs faire, développer des compétences et s'éveiller à la culture. Poursuivre de tels objectifs nécessite un **travail sérieux, régulier et assidu**.

Saint-Bar souhaite transmettre aux jeunes qui lui sont confiés des **valeurs humaines et chrétiennes**. Chaque élève est pour nous une **personne unique** qui ne peut se construire qu'en **relation avec les autres**. C'est pourquoi, nous privilégions la vie de groupe et les activités sociales dans un cadre qui se veut accueillant et agréable. Nous cherchons également à promouvoir des valeurs et des attitudes comme l'ouverture au monde, le respect d'autrui, le souci de l'autre, la responsabilité personnelle, la non-violence, l'écoute et le sens du « vrai » et du « beau ».

Saint-Bar s'inscrit également dans une longue tradition de **dialogue et de participation**. Nos règles de vie se veulent dès lors claires et concertées. Elles poursuivent un double objectif : permettre à l'élève de s'épanouir librement et développer chez chacun le sens des réalités sociales, prérequis indispensable à toute vie en communauté. Le dialogue et la concertation que nous nous efforçons de promouvoir permettent de vivre ces règles dans une acceptation librement consentie.

A Saint-Bar, une place importante est accordée aux **activités linguistiques et/ou culturelles**. Ces activités constituent bien souvent le prolongement idéal d'une séquence de cours. Elles permettent d'élargir les horizons de nos élèves, tout en offrant une facette différente et complémentaire de ce qui a été développé en classe.

Par ailleurs, nous sommes conscients que Saint-Bar n'est qu'une étape dans la vie des jeunes. Aussi sommes-nous particulièrement attentifs à leur **orientation** et à leur **projet personnel**.

Enfin, Saint-Bar tente de conjuguer les avantages d'une école de dimension relativement importante avec ceux d'une entité plus restreinte. En effet, si un collège de 1600 élèves, comme le nôtre, a le privilège de présenter à ses étudiants un **très large éventail d'options** différentes, sa structure en **3 niveaux distincts** lui permet par ailleurs de garder son caractère humain, chaleureux et convivial.

En guise de conclusion, notre souhait le plus cher est que Saint-Bar puisse contribuer à l'épanouissement **intellectuel** et **humain** de **chaque enfant** qui lui est confié.

Damien Ledain
Directeur

Ugo Ceccato
Directeur du DOA

Benoît Fouarge
Directeur Adjoint

ORIENTATION PEDAGOGIQUE

Le but de notre travail pédagogique est de poursuivre, compléter et parfaire la formation reçue par votre enfant dans l'enseignement fondamental. Cette continuité se manifeste notamment dans les différents cours qui lui sont proposés et qui constituent la base même de notre mission. Cependant, contrairement à l'enseignement fondamental, l'enseignement secondaire fait appel, pour chaque branche enseignée, à des professeurs spécialisés. Ces professeurs transmettent à votre enfant les connaissances nécessaires et développent les compétences requises pour lui permettre de poursuivre dans l'année supérieure.

Si les cours constituent l'essentiel de notre travail pédagogique, nous tentons aussi de mettre tout en œuvre pour accompagner au mieux les enfants qui nous sont confiés.

Chaque classe du collège est confiée à un interlocuteur privilégié : **le titulaire**. Son rôle est de favoriser la création progressive d'un esprit de classe, le règlement de petits conflits inhérents à toute vie en société ou encore le développement de projets de classe.

Nous essayons également, dans la limite des moyens disponibles, d'**aider** les élèves qui éprouvent des difficultés. C'est ainsi que nous organisons des cours de **remédiation**. Cette remédiation n'est certes pas la panacée, mais elle contribue modestement à rencontrer les difficultés que certains élèves peuvent éprouver. En groupes restreints, ces derniers travaillent avec un professeur qui a pour tâche de les aider à surmonter les difficultés qu'ils rencontrent en répondant à leurs questions et/ou en reprenant certaines matières vues précédemment.

En première, existe également une « étude-méthode » qui, comme son nom l'indique, s'adresse à des élèves éprouvant des difficultés à organiser leur travail de manière régulière et systématique.

A côté de l'aide apportée par les professeurs, nous avons également développé un système de **tutorat** où **des élèves du niveau 5-6** prennent en charge des jeunes élèves du 1^{er} degré. Le tutorat permet ainsi aux plus jeunes en difficulté d'être aidés par des aînés des classes supérieures qui leur donnent les explications nécessaires à une bonne compréhension de la matière à assimiler.

Une autre de nos priorités est **l'orientation de nos élèves**. A tous les niveaux d'étude, nous développons le **P.P.E.** (le Projet Personnel de l'Étudiant) afin que chaque jeune puisse apprendre à se connaître tout en cherchant, avec l'aide du P.M.S. et des professeurs, l'orientation qui lui convient le mieux. Le P.P.E. permet notamment à ceux qui quittent l'enseignement général de mûrir leur choix et de trouver l'établissement le plus appropriée aux études qu'ils souhaitent poursuivre.

SAINT-BAR, UNE ECOLE « CONNECTÉE »

Le Collège Saint-Barthélemy est soucieux de réussir le «virage numérique » qui caractérise la société contemporaine.

De façon raisonnée et concertée, l'outil informatique tient désormais une place grandissante dans la vie de notre école :

- Chaque classe de la 1ère à la 7ème est équipée d'un tableau interactif et d'une connexion internet.
- A partir de la 3e année, chaque élève dispose d'un ordinateur portable personnel fourni à un prix très démocratique.
- Une plateforme numérique facilite la communication avec les élèves et leurs parents.

Sans sacrifier au « tout numérique », l'outil informatique est utilisé au Collège avec 3 objectifs spécifiques :

- Aider aux apprentissages.
- Développer des compétences numériques de base (en terme de bureautique et de communication par exemple).
- Eclairer une réflexion de type « éthique » sur l'utilisation des nouvelles technologies de l'information et de la communication.

Ce faisant, notre école s'inscrit pleinement dans les objectifs poursuivis en FWB à travers le Pacte pour un Enseignement d'Excellence.



Saint-Bar, un Collège éco-responsable

Adossé aux Coteaux de la Citadelle, le Collège Saint-Barthélemy bénéficie d'un écrin de verdure au cœur de la ville de Liège. Est-ce dès lors un hasard si notre école a développé au fil du temps une conscience écologique aiguisée ?

Depuis dix ans, nous sommes engagés dans le projet école durable dont l'objectif est de sensibiliser les étudiants de notre collège au Développement Durable dans ses dimensions écologique, sociale, philosophique, économique et de santé.

Cet engagement se traduit dans une série d'actions très concrètes initiées par nos éco-délégués ou par la Direction.

Une semaine d'information et de sensibilisation aux problématiques environnementales est proposée chaque année à l'ensemble des classes et tous nos élèves de 2^e année suivent chaque semaine un cours d'Education au Développement Durable. Par ailleurs, des efforts substantiels ont été consentis ces dernières années par notre Pouvoir Organisateur pour économiser l'eau, améliorer les performances énergétiques de nos bâtiments et évoluer vers une « école plus propre ».

A travers ces choix d'école, le Collège Saint-Barthélemy entend apporter, modestement mais résolument, sa contribution aux défis humains et environnementaux qui caractérisent notre époque.



QUELQUES SERVICES PEDAGOGIQUES

LE PRÊT DES LIVRES ET LA PROCURE

Afin de rendre notre collège plus accessible à tous, nous avons mis sur pied un service de **PRÊT DES LIVRES** pour toutes les années d'étude et une **PROCURE** pour les élèves du 1^{er} degré. Ce système présente l'avantage de fournir à chaque étudiant(e) les livres et le matériel dont il/elle a besoin sans occasionner des frais inutiles et des achats superflus. Ce service est organisable grâce au forfait payé en début d'année. Si des familles sont aux prises avec des difficultés financières, un accord avec la direction est toujours envisageable.

Dans ce forfait sont également inclus les nombreuses **PHOTOCOPIES** et les **LIVRETS d'EXERCICES** non réutilisables qui viennent compléter les cours des professeurs. Il ne vous sera donc demandé aucune contribution supplémentaire pour les feuilles ou syllabus remis à vos enfants durant l'année scolaire.

Enfin, nous avons un **JOURNAL DE BORD** propre à Saint-Bar. Cet outil, à la fois pratique et fonctionnel, doit aider votre enfant à organiser son travail. Il vous permet aussi de le suivre durant toute l'année.

LA MÉDIATHÈQUE

Elle est à la disposition de tous les élèves et de tous les professeurs.

C'est une salle de lecture, de consultation et de prêt de livres, équipée de quatre ordinateurs multimédia connectés au réseau Internet.

Les heures d'ouverture de la médiathèque sont communiquées aux élèves au début de chaque année scolaire.

On y trouve de nombreux documents tels que :

- des encyclopédies (générales, des sciences...) ;
- des atlas thématiques (du Moyen Age, du monde islamique, de l'écologie, des mathématiques ...) ;
- des dictionnaires de français, de langues, de littérature ... ;
- de très nombreux ouvrages couvrant des disciplines variées;
- des quotidiens, des périodiques, des revues diverses (une trentaine) ;
- de la documentation sur le choix d'études supérieures, informations culturelles ... ;

L'accès au réseau Internet y est possible et un écolage est organisé pour les néophytes.

Un prêt de livres et de documents est prévu pour une durée de 15 jours, avec possibilité de prolongation.

L'ÉTUDE

Les lundis, mardis, jeudis et vendredis, une étude surveillée est organisée après les cours. Ce service peut convenir à des élèves dont les parents travaillent et ne peuvent être à leur domicile en fin d'après-midi. Il s'adresse également à des étudiants qui désirent travailler dans une ambiance silencieuse. Signalons qu'il est gratuit.

Nous attirons toutefois l'attention sur le fait qu'il s'agit d'une étude surveillée et non d'une étude dirigée.

QUELQUES ANIMATIONS SCOLAIRES ET PARASCOLAIRES

Saint-Bar a toujours refusé de vivre en vase clos. Une « tête bien faite » doit voir ses horizons élargis par le contact avec **les autres et avec le monde**. C'est ainsi que de nombreuses activités scolaires et/ou parascolaires viennent compléter le cursus de chaque élève.

Des journées spéciales sont organisées à certains niveaux (ex : en 1^{ère}, en 3^{ème}, en 5^{ème}) pour permettre aux enseignants et aux élèves de mieux se connaître et donc de mieux vivre ensemble.

Nous souhaitons aussi privilégier, au premier degré, les activités organisées sur le temps de midi. Après le repas, les élèves ont la possibilité de s'inscrire à de nombreux ateliers (sportifs, culturels, récréatifs, ...) afin de développer l'ouverture sur les autres et le monde.

A Saint-Bar, nous voulons développer 3 types différents et complémentaires d'activités parascolaires :

Les activités culturelles

Elles constituent bien souvent le prolongement idéal d'une séquence de cours. Elles permettent d'élargir les horizons de nos élèves tout en offrant une facette différente et complémentaire de ce qui a été développé aux cours. Elles sont par ailleurs **obligatoires**.

Nous tenons à garder un caractère démocratique à ces activités en veillant à limiter les frais qui doivent être supportés par les parents. Certaines d'entre elles sont d'ailleurs intégralement prises en charge par le collège. C'est ainsi que, par niveau, tous les élèves du collège ont l'opportunité de vivre au moins une activité à caractère musical, théâtral, cinématographique ou pédagogique (étude du milieu). Ces activités sont comprises dans le forfait qui vous est demandé en début d'année.

Outre ces activités, un certain nombre de professeurs développent avec leur classe des projets culturels (ex : visite d'expositions, échanges culturels et/ou linguistiques, ...) pour lesquels une participation financière peut être demandée.

Les activités sportives

Plusieurs activités sportives sont organisées durant le temps de midi (ex : tournois de mini-foot, basket, tennis de table, ...). De plus, notre collège participe chaque année aux compétitions organisées par la Fédération Wallonie Bruxelles. Ces compétitions se déroulent les mercredis après-midi.

Le " CYCLO SAINT-BAR ", quant à lui, organise chaque année deux périple pour les amateurs de la petite reine. Si notre beau pays a déjà été arpenté de long en large, nos cyclistes ne négligent pas nos voisins puisque les cyclos de Saint-Bar sillonnent régulièrement le sud de la France.

Dans le cadre des activités complémentaires, les élèves de première année qui le souhaitent, peuvent également choisir une activité à caractère sportif.

Les activités sociales

Le Projet d'Etablissement de notre collège met l'accent sur " *l'élève en tant que personne unique qui se construit en relation avec les autres* ". Notre collège se veut donc un lieu de socialisation où des valeurs comme **l'entraide et le respect de l'autre** ne sont pas de vains mots.

UNE JOURNEE EN 1-2: RECAPITULATIF

7H45	Ouverture de la porte de Bueren. Si je reviens après une absence, je passe, dès le jour de mon retour, au bureau avec les justificatifs.
8H00	Je peux commander un sandwich à la petite salle polyvalente 1-2. Je peux me rendre à la salle des professeurs ou à l'économat élèves avec un admittatur. Je peux m'inscrire à l'une des activités du temps de midi.
8H15	Dès le 1 ^{er} coup de sonnette, les élèves forment le rang de leur classe. Au 2 ^e coup de sonnette, les élèves sont rangés calmement.
8H20	Début de la 1 ^{ère} heure de cours. 09h10 : début de la 2 ^e heure de cours.
10H00	Récréation : je peux acheter des fruits, des friandises au G50. Je peux me rendre à la salle des professeurs avec un admittatur.
10H15	Dès le 1 ^{er} coup de sonnette, les élèves forment le rang de leur classe. Au 2 ^e coup de sonnette, les élèves sont rangés calmement.
10H20	Début de la 3 ^e heure de cours. 11h10 : début de la 4 ^e heure de cours
12H00	Repas de midi : je me rends immédiatement à mon réfectoire.
12H15	Récréation de midi : je rejoins directement les cours de récréation. Je peux rencontrer un éducateur ou le responsable de niveau.
12H35	Je peux me rendre en G50, notamment pour les jeux et B.D. et pour acheter des fruits et friandises. Je peux me rendre avec un admittatur à la salle des professeurs, à la médiathèque ou à l'économat élèves. Je ne m'arrête pas au niveau 3-4.
13H05	Dès le 1 ^{er} coup de sonnette, les élèves forment le rang de leur classe. Au 2 ^e coup de sonnette, les élèves sont rangés calmement.
13H10	Début de la 5 ^e heure de cours. 14h00 : début de la 6 ^e heure de cours.
14H50	Récréation : le G50 et l'économat sont fermés. Je peux me rendre à la salle des professeurs avec un admittatur.
15H00	Dès le 1 ^{er} coup de sonnette, les élèves forment le rang de leur classe. Au 2 ^e coup de sonnette, les élèves sont rangés calmement.
15H05	Début de la 7 ^e heure de cours.
15H55	Je quitte le collège calmement en sortant par le couloir de Bueren. Si je suis inscrit à l'étude surveillée, je peux descendre directement à la salle polyvalente 3-4. Si je suis en 2 ^e , j'ai une 8 ^e heure le mardi et je termine à 16h45.

Le grand Quizz des règles de vie 1-2

Vous avez bien tout lu attentivement avant de signer les règles de vie pour accord ? Parfait, alors vous pouvez maintenant, en famille, tester vos connaissances sur ces règles de vie en complétant le Quizz disponible en ligne sur Smartschool. Le score obtenu vous permettra de savoir à quel point vous maîtrisez, ou pas, les règles de vie 1-2 ;) N'hésitez pas à les relire afin d'améliorer votre score ☺

Les règles de vie sont à coller dans le journal de bord.



COLLÈGE
SAINT-
BARTHÉLEMY

DOCUMENT 1

LES REGLES DE VIE DU NIVEAU 1 - 2

Ce document complète et précise, pour le niveau 1-2, l'application du règlement d'ordre intérieur (R.O.I.). Pour rappel, le R.O.I. se trouve au début du journal de bord.

A la maison, dans ton club de sport ou aux mouvements de jeunesse, il y a des règles que tu dois respecter. Parfois tu voudrais t'en passer pour être libre de faire ce que tu veux...

Pourtant, ces règles sont essentielles car elles servent à préciser les droits et les devoirs de chacun. Elles existent pour te permettre d'agir librement et de manière responsable vis-à-vis des autres et de toi-même. Elles sont aussi là pour empêcher "la loi du plus fort"... Au niveau 1-2, où nous sommes nombreux à nous côtoyer chaque jour, ces règles nous permettent d'atteindre l'essentiel :

chacun a le DROIT de se sentir bien, d'être reconnu et respecté ; chacun a le droit de trouver pleinement sa place au Collège et d'y apprendre dans les meilleures conditions, dans la confiance, de manière solidaire et responsable.

Dès lors, chacun, par son attitude, par ses gestes et par ses paroles, a le DEVOIR de contribuer à ce que cela soit possible pour les autres élèves. Chacun a également le devoir de s'investir pleinement dans son travail scolaire, à l'école et à la maison.

Si chacun agit de la sorte et fait l'effort de respecter l'ensemble des règles de vie 1-2, alors le climat scolaire en 1-2 sera enrichissant, épanouissant, solidaire et studieux pour chacun(e) !

C'est ce que nous te souhaitons, bonne rentrée à toi au Collège!

Le directeur

Jean-Marc Drieskens

Le responsable du niveau 1-2

Michel Renson

Le directeur du D.O.A.

Ugo Ceccato

Les éducateurs du niveau 1-2

Magda Korpiela, Mireille Schneider,
Jean-François Dardenne, Frédéric Willems

Après lecture attentive, en accord avec le contenu de ce document :

.....
Signature de l'élève

.....
Signature des parents

1. Avoir cours en 1-2 : la journée débute...

- Chaque jour, tu rentres et sors du niveau 1-2 par Bueren, uniquement.
- **Tu éteins toujours ton smartphone avant de rentrer au collège (éteint : pas en silencieux ni en mode « avion »).**
- Tu consultes le panneau affiché à la fenêtre des éducateurs afin de voir si des informations te concernent (heure d'étude).
- **La ponctualité est essentielle : tu dois être dans le niveau 1-2 avant le premier coup de sonnette (8h15).**
- En cas de retard si la porte de Bueren est fermée, tu dois entrer par le n°31 et te rendre au bureau 1-2 : un éducateur notera ton retard sur la page "retards" de ton journal de bord. Tu rejoindras alors ta classe et tu présenteras la note de retard à ton professeur. **Un retard doit être exceptionnel et doit, idéalement, être justifié par un mot des parents ou une attestation de retard (train,...).**
- **Important :** un élève en retard ne peut pas rejoindre directement sa classe, il a l'obligation de d'abord se présenter au bureau 1-2.

2. Le trajet entre le collège et le domicile

- Le matin et en fin de journée, chaque élève emprunte l'itinéraire le plus direct entre son domicile et le collège, sans s'attarder en chemin : on rentre directement dans le collège sans attendre et on ne traîne pas dans Bueren.
- Si tu viens à vélo, tu peux le garer dans le local vélo et rejoindre le niveau 1-2 par l'intérieur du collège. N'oublie pas ton casque, ton gilet fluo et ton cadenas.

3. Le journal de bord : un outil indispensable

- Le journal de bord a 2 fonctions essentielles : c'est ton agenda et un outil de communication essentiel entre l'école et tes parents. Tes parents doivent le consulter chaque jour. **Toute information communiquée à tes parents dans le journal de bord doit être signée le jour-même par tes parent** (retards, note d'ordre ou de comportement, exclusion, mot d'un professeur, d'un éducateur ou du responsable 1-2).
- Tu dois **toujours avoir ton journal de bord avec toi pour tous les cours** (ne l'oublie pas pour éducation physique, dessin, techno, ton a.c.) ainsi que pour les études.

4. Un admittatur : qu'est-ce que c'est ?

- Ce terme latin signifie "*qu'il soit admis*", c'est le nom attribué à un petit formulaire délivré par les éducateurs.
- Voici les principales situations où un admittatur est indispensable :

Situations	Signification de l'admittatur	A qui le montrer?
Un élève se rend à un r.-v. médical durant la journée. Il remet obligatoirement un écrit parental demandant l'autorisation de quitter de manière anticipée.	L'admittatur signifie que l'élève est autorisé à quitter le collège avant la fin de la journée. L'admittatur est remis à la personne présente à l'accueil.	au professeur lorsque l'élève quitte la classe, ainsi qu'à la personne de l'accueil.
Un élève est allé à un r.-v. médical durant les heures de cours et revient en possession d'une attestation du médecin. Remarque : un rendez-vous médical ne peut justifier l'absence d'une journée complète.	Le bureau 1-2 reçoit le document du médecin justifiant l'absence scolaire. L'admittatur signale au(x) professeur(s) que l'élève est en ordre.	aux professeurs chez qui l'élève a été absent durant ce rendez-vous médical.
Un élève doit se rendre seul dans un lieu du collège extérieur au niveau : salle des profs, cuisine, économat élèves, médiathèque,...	L'admittatur signifie que l'élève est autorisé à sortir du niveau.	A tous les professeurs et éducateurs qui le lui réclament.
L'élève revient après une absence. Il est en possession des justificatifs (coupons ou CM). Il les remet à ses éducateurs, le matin dès son retour.	Le bureau 1-2 reçoit les justificatifs couvrant l'absence scolaire de l'élève. L'admittatur signale au(x) professeur(s) que l'élève est en ordre.	Aux professeurs chez qui l'élève a été absent.
L'élève est dispensé du cours d'éducation physique par un CM. Après avoir présenté son CM à son professeur, il le remet à ses éducateurs.	Le bureau 1-2 reçoit le justificatif concerné(s) médical dispensant l'élève du cours. L'admittatur signale au professeur que l'élève est en ordre.	Au professeur d'éducation physique et aux éducateurs.

5. Achat de sandwichs, soupe, boissons

- La commande d'un sandwich se fait uniquement de 08h00 à 08h15 à la petite salle polyvalente 1-2. Tu écris lisiblement sur le bon de commande. Au réfectoire à 12h00, tu remets ta preuve d'achat à ton éducateur pour recevoir ton sandwich.
- De la soupe (légumes frais) est également proposée (la tasse est fournie par le niveau).
- Des distributeurs de boissons non sucrées sont accessibles durant les repas de midi. Des fruits sont vendus au G50 à 10h00 et à 12h35. Des fontaines à eau et évier te permettent de remplir ta gourde durant les récréations.

6. Entrée en classe après les récréations

- Dès le 1^{er} coup de sonnette, les élèves forment le rang de leur classe à l'endroit prévu. Au 2^e coup de sonnette, les élèves sont rangés calmement et ne quittent plus leur rang. Pas question d'être en retard dans son rang !
- Les rangs se déplacent dans le calme. Dès l'entrée dans les bâtiments, le silence est obligatoire, les bonnets et casquettes sont enlevés.

7. Les interours

- Il ne s'agit pas d'une récréation, le calme s'impose : on reste assis à sa place. On ne boit pas et on ne mange pas, on ne se rend pas aux w.c..
- Quand tu changes de local pour un cours ou pour te rendre à l'étude surveillée au G50, tu le fais sans traîner et dans le calme en empruntant le chemin le plus direct. Tu veilles à prendre tout le nécessaire (journal de bord, farde TJ) avec toi avant de quitter ta classe.
- Si tu as une heure d'étude au G50, tu dois obligatoirement t'y présenter avec ton journal de bord et de quoi t'avancer dans ton travail.
- Sans l'autorisation d'un professeur, il est interdit aux élèves d'utiliser les T.B.I. (tableaux blancs interactifs) ainsi que les claviers et souris.

8. Les récréations

- Les lieux accessibles aux élèves du niveau 1-2 sont les cours St-Victor, Marronniers et mini-foot, le réfectoire G50 (fermé à la récré de 14h50), les w.c. 1-2, les bureaux du niveau 1-2.
- Personne ne peut rester en classe durant les récréations, les classes sont fermées à clé par les professeurs. De même, on ne reste pas dans les couloirs, sur la passerelle rouge ou dans les escaliers et talus situés à l'extérieur des cours.
- Les w.-c. de la cour St-Victor : on n'y joue pas, on n'y reste pas inutilement et on respecte ainsi l'intimité de chacun. On se lave évidemment les mains avant de quitter les lieux. Respecter ce lieu, c'est respecter le travail des techniciennes de surface. Il est évidemment interdit de se trouver à plusieurs dans une cabine w.-c.
- La casquette est acceptée dans les cours mais elle se porte à l'endroit, la capuche n'est portée que si la météo le justifie.
- Dans les cours, des étagères sont à la disposition de ceux qui souhaitent y déposer leurs sacs. A la fin de la récréation, chacun reprend ses effets, on ne laisse rien sur ces étagères qui ne sont pas surveillées. Il est interdit de toucher à ce qui appartient aux autres élèves car des objets sont parfois perdus à la suite de blagues regrettables.
- Les jeux de neige et d'eau sont interdits.
- On prend soin ensemble du « bien commun » lors des récréations (w.c., réfectoires, cours de récré,...).

9. Circulation dans le collège

- Les couloirs et escaliers sont fort fréquentés : on ne s'y attarde pas et on se déplace côté droit.
- N'aie pas peur de céder le passage à quelqu'un quand tu le croises dans un couloir, pense à maintenir les portes ouvertes quand d'autres personnes te suivent ou te croisent. Laisse passer les adultes. La courtoisie, c'est trop bon.

10. Midi : le repas (12h00-12h15)

- Tu rejoins directement ton réfectoire et tu occupes la place qui t'a été attribuée par ton éducateur. Pas question de rester dans les w.-c., les couloirs ou les cours : tout le monde se rend directement dans son réfectoire de 12h00 à 12h15.
- Au réfectoire, on reste assis, on ne se déplace pas sans autorisation, on parle calmement.

11. Midi : la récréation (12h15-13h05)

- Plusieurs activités sont proposées aux élèves du niveau : ping-pong avec des élèves de 5-6, cybermédia avec des professeurs, jeux de société et BD avec une éducatrice, etc. Des informations détaillées seront communiquées aux élèves à ce propos durant septembre.
- Des compétitions sportives interclasses ont lieu tout au long de l'année.
- Les ballons (uniquement les ballons du bureau) sont autorisés sur la terrasse mini-foot, avec l'accord de l'éducateur qui surveille la cour. On se déplace calmement dans les autres cours.
- Le réfectoire de Bueren permet de travailler dans le calme de 12h30 à 13h00, en présence d'un professeur.
- Attendre 12h30 avant de se rendre à la salle des professeurs, muni d'un admittatur.

12. L'absence d'un professeur : précisions

	1. L'absence du professeur est connue à l'avance	2. L'absence du professeur est connue le jour même
Horaire modifié	L'horaire habituel des cours peut être modifié : début des cours à 09h10 ou fin des cours à 14h50. Cet aménagement ne s'applique pas (pour 14h50) quand l'élève est inscrit à l'étude-remédiation.	
Information Smartschool	Les parents sont avertis, au plus tard la veille, de la modification horaire.	Les parents sont avertis, le jour-même, d'un retour anticipé de leur enfant.
	Les modifications horaire sont toujours communiquées aux parents et aux élèves via un message dans Smartschool. Si aucun message Smartschool n'a été envoyé, l'horaire habituel est d'application et il n'y a alors aucune autorisation d'arriver plus tard ou de repartir plus tôt. Quand on n'est pas sûr qu'une modification horaire est prévue, toujours vérifier auprès d'un éducateur (et ne pas se fier à ce que disent des condisciples « bien informés »)	

Précision importante : le niveau 1-2 se réserve le droit de ne pas autoriser un retour anticipé pour un élève qui ne serait pas en ordre d'un point de vue administratif (justificatifs d'absence non rendus,...).

13. Le respect des autres : c'est fondamental !

- Le respect doit être présent dans tes attitudes, tes mots et tes gestes... Pour y parvenir, utilise ta tête et ton cœur : réfléchis avant d'agir ou de t'exprimer et ne fais pas aux autres ce que tu ne voudrais pas que l'on te fasse, ne dis pas aux autres ce que tu ne voudrais pas que l'on te dise...
- Le respect s'exprime de multiples manières : ne fais pas de bruit inutile pendant le cours et permets ainsi à tes condisciples de travailler dans des bonnes conditions... Tiens la porte du couloir pour les personnes qui te suivent... Ne te moque pas du condisciple qui vient de se tromper en répondant... Salue ton professeur quand tu le croises dans le couloir. Et tu as certainement d'autres exemples en tête...
- Tu t'abstiens d'utiliser des mots blessants et de te montrer violent : une insulte reste une insulte, une moquerie reste une moquerie, un geste violent reste violent, même « pour rire » ! Ces situations n'ont rien de drôle et finissent toujours mal. Respecter et être respecté : l'un ne va pas sans l'autre !
- Le respect des autres ne s'arrête pas quand la journée au collège se termine : il est également indispensable sur le chemin de l'école et sur les réseaux sociaux.
- La cour remplie d'élèves n'est pas un lieu où les conflits se règlent facilement. Si tu dois discuter d'un soucis avec un condisciple sans que les autres ne s'en mêlent, viens trouver un éducateur pour trouver une solution.

14. L'élève qui se sent mal ou se blesse

- L'élève qui se blesse ou se sent mal se rend auprès des éducateurs qui contacteront les parents si le retour à domicile est préférable. Il est interdit de quitter le collège sans l'accord d'un éducateur.
- Le niveau dispose d'une pharmacie (pour les premiers soins uniquement) et d'une pièce de repos appelée « l'infirmerie ». Aucun élève ne s'y rend de sa propre initiative : ce sont les éducateurs qui décident d'y installer les élèves en cas de nécessité.

15. La fin de la journée de cours

- Tu quittes le niveau, sans tarder, par la sortie de Bueren. Les autres sorties sont réservées aux élèves des autres niveaux. Si tu es inscrit à l'étude surveillée, tu te rends directement à la salle polyvalente 3-4.

16. L'étude

- Si un professeur est absent (vérifie chaque jour le panneau affiché à la fenêtre des éducateurs), la classe est prise en charge par un éducateur en G50. L'étude est silencieuse pour permettre à chacun de s'avancer dans son travail. Ce qui est fait à l'étude n'est plus à faire à la maison !
- Quand tu te rends à l'étude surveillée au G50, tu le fais sans traîner et dans le calme en empruntant le chemin le plus direct. Tu veilles à prendre tout le nécessaire pour travailler seul et en silence (journal de bord, documents de cours,...) avant de quitter ta classe. Les éducateurs ont du travail à remettre aux élèves distraits...

17. En cas d'absence d'un élève, mode d'emploi

- Le jour où tu reviens suite à une absence, tu dois te présenter, avant 08h15, au bureau 1-2 afin d'y remettre ton justificatif et de recevoir l'admittatur qui te permet de reprendre les cours.
- Toute absence doit être justifiée par les parents et par écrit. A cet effet, 16 coupons sont prévus à la fin du journal de bord pour permettre aux parents de justifier les absences de leurs enfants (voir R.O.I., article IV 2).
- **Toute absence prévisible durant la journée (r-v médical) doit faire l'objet d'une autorisation préalable du niveau 1-2. Il est formellement interdit de sortir du collège sans autorisation préalable.** Il est évident que les r.-v. médicaux doivent être pris au maximum en dehors des cours.
- En cas d'absence, il est toujours souhaitable que les parents en avertissent le bureau 1-2. Dans le cas d'une absence de plus de 3 jours, c'est indispensable. Voici un récapitulatif des justificatifs à fournir :

Durée de l'absence	Quel justificatif ?
De 1h00 à 3 jours	un coupon du journal de bord par ½ journée d'absence ou un certificat médical
Plus de 3 jours	certificat médical obligatoire
Lors d'un examen (ou la veille)	certificat médical obligatoire

- Il est indispensable de se remettre en ordre lors d'une absence. Pour y arriver, il faut de la bonne volonté chez l'élève absent et de l'entraide de la part des condisciples.

18. Cours d'éducation physique

- Prévois la tenue demandée par le professeur. Tu dois avoir ton journal de bord avec toi lors de chaque cours. Aucune permission ne sera donnée pour aller récupérer sa tenue ou son journal de bord en classe.

En cas de dispense pour le cours d'éducation physique :

Durée	Quel justificatif ?	Déroulement du cours
Dispense pour un seul cours	Une justification écrite des parents sur la page du journal de bord intitulée « notes » (à la fin du journal de bord). Elle est à présenter au professeur au début du cours.	Dans tous les cas, l'élève doit toujours se présenter auprès de son professeur au début du cours afin de lui présenter le justificatif. La présence au collège durant les heures concernées est obligatoire. Les cas particuliers sont envisagés avec le responsable de niveau. Si l'élève ne doit pas assister au cours, il se présente au bureau 1-2 avec son journal de bord, son justificatif et le matériel nécessaire pour effectuer le travail demandé par le professeur. L'élève se rend alors à l'étude pour réaliser le travail. A la fin de l'heure, l'élève remet au professeur le travail attendu.
Dispense pour deux cours consécutifs et plus	Un certificat est obligatoire. L'élève le présente à son professeur et le remet ensuite au bureau 1-2. Il reçoit un admittatur à garder jusqu'à la fin de la dispense.	

19. Les effets personnels des élèves

- Veille particulièrement à tes affaires et à celles des autres. **Ne laisse jamais portefeuille, argent ou objets de valeur dans des vêtements ou sacs sans surveillance, même momentanément** (en classe, dans les étagères des cours de récréation, à la piscine...).
- Indique ton nom sur tes affaires (vêtements, sacs,...).
- Si tu as perdu un objet ou si tu penses en avoir été délesté, adresse-toi immédiatement au bureau 1-2.
- Sous aucun prétexte, ne touche aux objets personnels de tes condisciples. Des objets sont perdus à la suite de blagues regrettables.

20. Respect du matériel et des lieux de vie

- Il est essentiel de prendre soin ensemble du « bien commun » mis à disposition de chacun et de tout le monde au niveau 1-2 : les locaux, le mobilier, les cours de récréation
- En effet, chacun a le droit de vivre dans un environnement agréable et se doit donc de participer à l'effort de tous pour que les locaux, les cours et les couloirs restent propres et en bon état. Pour cela :
 - a. Chacun prend soin du mobilier et des locaux.
 - b. Chacun utilise les poubelles et applique le tri sélectif des déchets (papiers, PMC). Durant l'année, des classes du niveau finaliseront la propreté des espaces communs avec des professeurs.
 - c. Chacun respecte les différents espaces verts : ils sont là pour embellir l'environnement, non pour recueillir des débris.
 - d. Chaque classe est responsable de son local : à la fin de la journée, ni papier ni déchets ne devront traîner par terre. Les chaises devront être retournées sur les tables tous les jours, pour faciliter le travail des techniciennes de surface.
 - e. A Noël et en juin, chaque classe nettoiera son local avec soin.
- Le collège n'acceptera aucune dégradation volontaire !

21. Les objets proscrits : smartphones,..

- Le smartphone simplifie la vie mais les nuisances sociales, les risques physiologiques et l'incitation au vol nous amènent à en **interdire totalement l'utilisation au niveau 1-2 (même pour lire un sms)**.
- Au niveau 1-2, la règle est simple : « **tout smartphone vu ou entendu est confisqué** ». Le plus simple ? **Eteindre son GSM avant d'entrer (pas « avion » ou « muet », éteint)**
- En cas de confiscation, il sera restitué dès le lendemain en échange d'un courrier des parents.
- Les parents qui veulent joindre leur enfant durant la journée le feront uniquement via le bureau 1-2, qui transmet tous les messages.
- Au sein du collège et lors des activités à l'extérieur, il est formellement interdit de prendre et de diffuser des photos et vidéos (notamment via les réseaux sociaux).
- Le Collège n'est pas responsable en cas de vol ou de perte.

22. L'exclusion d'un cours

- Si cela arrive, le professeur indique le motif de l'exclusion dans le journal de bord, l'élève se rend alors **directement** au bureau du niveau 1-2 (avec son journal de bord et de quoi travailler) où il présente la note d'exclusion. L'éducateur signe la note et autorise alors l'élève à rejoindre le local où se tient l'étude pour exécuter un travail.
- A la fin de l'heure, l'élève doit se présenter auprès de son professeur afin d'envisager une attitude positive pour les cours suivants. Il montre la note d'exclusion signée par l'éducateur. La note d'exclusion doit être signée par les parents pour le lendemain.

23. La retenue

- La retenue est une sanction qui peut être demandée par un professeur ou un éducateur. Cette sanction est prise par le responsable de niveau après avoir rencontré l'élève concerné.
- Les retenues 1-2 ont lieu le mercredi de 12h30 à 14h30. L'élève en retenue ne peut quitter le collège de 12h00 à 12h30 et doit être en possession de son repas de midi et du billet de retenue précisant le motif de la retenue et le travail à effectuer (travail rendu au surveillant à la fin de la retenue). Ce billet aura été signé par les parents.

LES GRILLES-HORAIRES PROPOSEES AU COLLEGE EN 2023-2024

Année Scolaire 2023-2024	
Grille	111
Formation commune	
Religion	2
Français	6
Mathématique	4
Etude du milieu	4
Langue moderne 1	4
Sciences	3
Education physique	3
Education technologique	1
Education artistique	1
Activités au choix	
<i>1ère Activité complémentaire</i>	
Choix du collège: Latin	2
<i>2ème Activité complémentaire</i>	
Choix de l'élève	2
Total	32

Année Scolaire 2023-2024			
Grille	211	212	213
Formation commune			
Religion	2	2	2
Français	5	5	5
Mathématique	5	5	5
Etude du milieu	4	4	4
Langue moderne 1	4	4	4
Sciences	3	3	3
Education physique	3	3	3
Education technologique	1	1	1
Education artistique	1	1	1
Activités au choix			
<i>Activité complémentaire</i>			
Latin	3	0	0
Sciences	0	2	0
Socio-économie	0	0	2
Dessin	0	1	0
Actualité - Informatique	0	0	1
Développement durable	1	1	1
Total	32	32	32

3^{ème}

<i>Année Scolaire</i>	Lat	Lat	Lat	Sci	Eco	Eco	Soc	Soc
<i>2023-2024</i>	Grec	Lang	Sci	Lang	Lang	Sci	Lang	Sci
Grille	311	312	313	321	331	332	341	342
Formation commune								
Religion	2	2	2	2	2	2	2	2
Français	5	5	5	5	5	5	5	5
Histoire	2	2	2	2	2	2	2	2
Géographie	2	2	2	2	2	2	2	2
Mathématique	5	5	5	5	5	5	5	5
Sciences	3	3	5	5	3	5	3	5
Lingue 1	4	4	4	4	4	4	4	4
Educ. physique	2	2	2	2	2	2	2	2
Formation optionnelle								
Grec	4	-	-	-	-	-	-	-
Lang 2 (N-A)	-	4	-	4	4	-	4	-
Latin	4	4	4	-	-	-	-	-
Sciences économiques	-	-	-	-	4	4	-	-
Sciences sociales	-	-	-	-	-	-	4	4
Total	33	33	31	31	33	31	33	31

4^{ème}

<i>Année Scolaire</i>	Lat	Lat	Lat	Sci	Eco	Eco	Soc	Soc
<i>2023-2024</i>	Grec	Lang	Sci	Lang	Lang	Sci	Lang	Sci
Grille	411	412	413	421	431	432	441	442
Formation commune								
Religion	2	2	2	2	2	2	2	2
Français	5	5	5	5	5	5	5	5
Histoire	2	2	2	2	2	2	2	2
Géographie	2	2	2	2	2	2	2	2
Mathématique	5	5	5	5	5	5	5	5
Sciences	3	3	5	5	3	5	3	5
Lingue 1	4	4	4	4	4	4	4	4
Educ. physique	2	2	2	2	2	2	2	2
Formation optionnelle								
Grec	4	-	-	-	-	-	-	-
Lang 2 (N-A)	-	4	-	4	4	-	4	-
Latin	4	4	4	-	-	-	-	-
Sciences économiques	-	-	-	-	4	4	-	-
Sciences sociales	-	-	-	-	-	-	4	4
Total	33	33	31	31	33	31	33	31

Année Scolaire 2023-2024	Lat	Lat	Lat	Lat	Lat	Lat	Lat	Sc	Sc	Sc	Eco	Eco	Eco	Soc	Soc	Soc	AExp	AExp
	Grec Mat	Grec	Lang	Mat Sc	Mat Lang	Mat	Sc	Lang	Mat	Mat Lang	Lang	Mat	Sc	Lang	Sc	His	His Lang	His
Grille	510	511	512	513	514	515	516	521	522	523	531	532	533	541	542	543	551	552
Formation commune																		
Religion	2	2	2	2	2	2	2	2	2	2	2	2	2	2	2	2	2	2
Français	4	4	4	4	4	4	4	4	4	4	4	4	4	4	4	4	4	4
Histoire	2	2	2	2	2	2	2	2	2	2	2	2	2	2	2	-	-	-
Géographie	2	2	2	2	2	2	2	2	2	2	2	2	2	2	2	2	2	2
Education physique	2	2	2	2	2	2	2	2	2	2	2	2	2	2	2	2	2	2
Langue Moderne 1 (N-A)	4	4	4	4	4	4	4	4	4	4	4	4	4	4	4	4	4	4
Formation optionnelle obligatoire																		
Mathématique	6	4	4	6	6	6	4	4	6	6	4	6	4	4	4	4	4	4
Sciences	-	-	-	6	-	-	6	6	6	6	-	-	-	-	6	-	-	-
Sciences	3	3	3	-	3	3	-	-	-	-	3	3	6	3	-	3	3	3
Formation optionnelle																		
Education artistique: arts d'expression	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	4	4
Lang 2 (N-A) ou Lang 3 (E)	-	-	4	-	4	-	-	4	-	4	4	-	-	4	-	-	4	-
Grec	4	4	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
Histoire	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	4	4	4
Latin	4	4	4	4	4	4	4	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
Sciences économiques	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	4	4	4	-	-	-	-	-
Sciences sociales	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	4	4	4	-	-
Activités au choix																		
Mathématique	1	-	-	1	1	1	-	-	1	1	-	1	-	-	-	-	-	-
Mathématique (activité complémentaire)	(1)	-	-	(1)	(1)	(1)	-	-	(1)	(1)	-	(1)	-	-	-	-	-	-
Préparation à l'enseign. supér. scientifique	-	-	-	(1)	-	-	(1)	(1)	(1)	(1)	-	-	(1)	-	(1)	-	-	-
Allemand (activité complémentaire)	-	(2)	(2)	-	-	-	-	(2)	-	-	(2)	-	(2)	(2)	(2)	(2)	-	(2)
Histoire (activité complémentaire)	-	(2)	(2)	-	-	-	-	(2)	-	-	(2)	-	(2)	(2)	(2)	-	-	-
Total	34	31	31	33	34	30	30	30	29	33	31	30	30	31	30	29	33	29

Année Scolaire 2023-2024	Lat	Lat	Lat	Lat	Lat	Lat	Lat	Sc	Sc	Sc	Eco	Eco	Eco	Soc	Soc	Soc	AExp	AExp
	Grec Mat	Grec	Lang	Mat Sc	Mat Lang	Mat	Sc	Lang	Mat	Mat Lang	Lang	Mat	Sc	Lang	Sc	His	His Lang	His
Grille	610	611	612	613	614	615	616	621	622	623	631	632	633	641	642	643	651	652
Formation commune																		
Religion	2	2	2	2	2	2	2	2	2	2	2	2	2	2	2	2	2	2
Français	4	4	4	4	4	4	4	4	4	4	4	4	4	4	4	4	4	4
Histoire	2	2	2	2	2	2	2	2	2	2	2	2	2	2	2	-	-	-
Géographie	2	2	2	2	2	2	2	2	2	2	2	2	2	2	2	2	2	2
Education physique	2	2	2	2	2	2	2	2	2	2	2	2	2	2	2	2	2	2
Langue Moderne 1 (N-A)	4	4	4	4	4	4	4	4	4	4	4	4	4	4	4	4	4	4
Formation optionnelle obligatoire																		
Mathématique	6	4	4	6	6	6	4	4	6	6	4	6	4	4	4	4	4	4
Sciences	-	-	-	6	-	-	6	6	6	6	-	-	-	-	6	-	-	-
Sciences	3	3	3	-	3	3	-	-	-	-	3	3	6	3	-	3	3	3
Formation optionnelle																		
Education artistique: arts d'expression	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	4	4
Lang 2 (N-A) ou Lang 3 (E)	-	-	4	-	4	-	-	4	-	4	4	-	-	4	-	-	4	-
Grec	4	4	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
Histoire	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	4	4	4
Latin	4	4	4	4	4	4	4	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
Sciences économiques	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	4	4	4	-	-	-	-	-
Sciences sociales	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	4	4	4	-	-
Activités au choix																		
Mathématique	1	-	-	1	1	1	-	-	1	1	-	1	-	-	-	-	-	-
Mathématique (activité complémentaire)	(1)	-	-	(1)	(1)	(1)	-	-	(1)	(1)	-	(1)	-	-	-	-	-	-
Préparation à l'enseign. supér. scientifique	-	-	-	(1)	-	-	(1)	(1)	(1)	(1)	-	-	(1)	-	(1)	-	-	-
Allemand (activité complémentaire)	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
Histoire (activité complémentaire)	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
Total	34	31	31	33	34	30	30	30	29	33	31	30	30	31	30	29	33	29

SPECIALE MATHEMATIQUES Grille A

MATHEMATIQUES 21H

ALGEBRE	6H
ANALYSE	6H
GEOMETRIE	6H
TRIGONOMETRIE	3H

SCIENCES et LABO 5H

PHYSIQUE	3H
CHIMIE	2H

INFORMATIQUE 2H

ANGLAIS 2H

TOTAL 30H

SPECIALE SCIENCES

Grille B

SCIENCES 18H

PHYSIQUE	6H
CHIMIE	6H
BIOLOGIE	6H

MATHEMATIQUES 11H

ALGEBRE	3H
ANALYSE	5H
GEOMETRIE	1H
TRIGONOMETRIE - STAT	2H

ANGLAIS 2H

TOTAL 31H

LES ACTIVITES COMPLEMENTAIRES

A côté de la formation commune (30 h), les élèves de première choisissent 2h00 d'**activités complémentaires**.

Il ne s'agit pas d'un cours classique mais d'une activité plus concrète, pour laquelle chaque élève a la possibilité d'effectuer un choix personnel. Ce choix personnel est important : il pourra permettre à chacun de mieux se connaître et de se montrer **fidèle à un engagement**.

Pour permettre un choix judicieux, les responsables de chacune de ces activités les présenteront aux enfants, lors de la soirée de rencontre **du vendredi 24 mai 2024 en soirée**.

Nous insistons pour que la part prise par votre enfant dans le choix de cette activité complémentaire soit la plus grande possible. Il est important qu'il **apprenne à choisir**.

Vous trouverez ci-après, à titre indicatif, le descriptif des différentes activités proposées en 2024-2025.

Vous recevrez la brochure reprenant les activités organisées en 2024-2025 lors de la rencontre du **24 mai 2024**.

MULTI-SPORTS

Code **1**

Pratiquer un sport, c'est agréable ...

Patinoire

TENNIS DE TABLE

Escalade

VOLLEY BALL

Poullball

Basket

Badminton

MUSCULATION

Piscine

PARCOURS D'OBSTACLES

HOCKEY EN SALLE

BASE-BALL

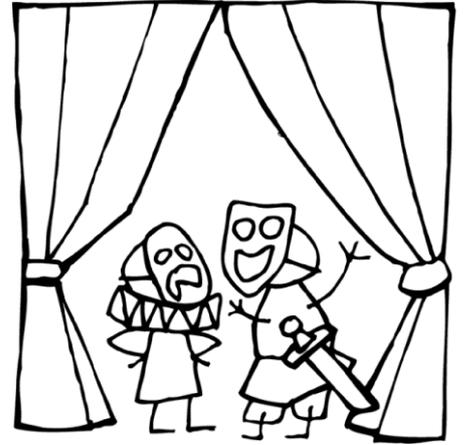
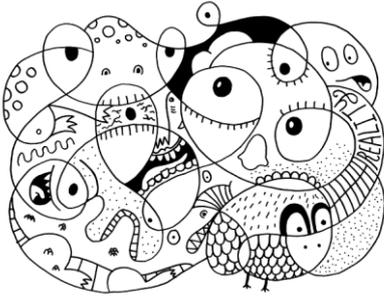
Le plaisir de découvrir plusieurs sports, c'est génial !

Que tu aimes le sport individuel ou collectif, tu découvriras dans cette activité complémentaire tout ce que tu recherches :

- un bon contact humain et sportif,
- la possibilité de t'améliorer,
- un grand esprit de camaraderie et de fair-play,
- le bonheur de te surpasser,
- l'envie de te mesurer aux autres dans un sport moins pratiqué,
- la joie de t'amuser simplement.

Sans oublier que c'est une activité sportive qui te demandera d'être toujours prêt à transpirer !!

Au plaisir de te revoir ... en pleine forme, dès la rentrée !



Initiation variée à différentes techniques d'expression artistique et théâtrales

Arts plastiques

Pas de longues théories, quelques conseils et c'est parti.
Tu manipules les pinceaux, les brosses, les pastels, l'argile, etc.

Tu donnes libre cours à ta **créativité** ou tu t'inspires des modèles proposés.
Un matériel de qualité est fourni par le collège : peinture acrylique, écoline, crayons aquarelle, argile, pâte Fimo, fusains, pastels secs et à l'huile, peinture sur t-shirt, feutres et, bien sûr, tous les supports adéquats.

Théâtre

L'atelier EXPRESSION comporte aussi une **initiation aux arts du spectacle et à l'expression orale.**

Différents jeux (Comedia, Carabistouille, Dixit, Loups-Garous, Fabula), des marionnettes, des thèmes d'impros, des canevas servent de supports aux exercices.

- ✓ En bref, un cours de bien-être dans une ambiance détendue sous le regard bienveillant de tous.
- ✓ Chacun selon ses talents, son style et son rythme.



Si tu aimes le foot et que tu as envie de découvrir son petit frère...

Si tu as envie d'améliorer ta technique et ton sens tactique...

Si tu désires pratiquer un sport collectif en faisant preuve de fair-play...

Alors cette activité complémentaire est pour toi.

Chaque semaine, je te propose d'abord et avant tout de jouer au mini-foot mais aussi d'apprendre les règles de ce sport et les stratégies nécessaires pour que tu progresses efficacement.

Que tu sois un garçon ou une fille, tu ne dois pas être un champion du ballon rond pour pratiquer cette activité complémentaire mais tu dois simplement avoir envie de t'améliorer.

Cela te demandera des efforts physiques ainsi que la volonté de respecter tes partenaires en toutes circonstances.

Et puis n'oublie pas, comme ils le chantent si bien à Liverpool :

« You'll Never Walk Alone... »



L'Atelier Théâtre est un projet commun qui part d'un thème, d'un texte, dans lequel chacun doit mettre son grain de sel pour réaliser une saynète ou même un spectacle.

Mise en scène, décors, costumes ... tout doit se construire.

L'Atelier Théâtre a besoin d'énergie, d'audace et de jeunesse.

De plus, toutes les disciplines apparentées (danse, mime, improvisation,...) peuvent faire partie intégrante de la réalisation finale.

Avis aux amateurs, expérimentés ou non ...

Vous êtes les bienvenus.

CLIC ET HOP ! INFORMATIQUE Code 5



Au cours de cette AC, tu seras :

CHERCHEUR & REDACTEUR :

En quelques clics, tu trouveras des infos sur le thème choisi et tu produiras des présentations, des tableaux et des documents personnalisés grâce à



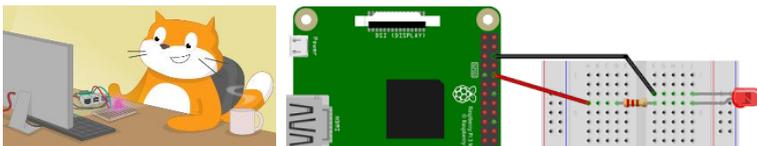
PROGRAMMEUR de jeux :

En quelques clics, tu réaliseras un jeu célèbre



ELECTRO-TECHNICIEN(NE) :

En quelques clics, tu réaliseras l'allumage d'une LED qui détecte ta présence...



... et HOP, l'informatique n'aura plus de secret pour toi !

Au programme :

-  Affiches et spots publicitaires, Graphiques, Tableaux ;
-  Programmation d'animations, et création de jeux ; le jeu Pong ;
- 

Et aussi, un peu de temps libre
(jeux, musique, vidéo, ...)



LANGUES

Code **6**



WELCOME - WELKOM !

*Tu as envie de développer tes connaissances,
tout en t'amusant ?
L'AC langues est faite pour toi 😊*



Viens porter un autre regard sur la langue moderne que tu étudies, sur sa culture et ses coutumes. En AC, l'anglais ou le néerlandais sera le vecteur de diverses activités ludiques telles que :

- ✓ *Jeux de rôle (aller au restaurant, ...)*
- ✓ *Jeux communicatifs*
- ✓ *Films en Version Originale (apprentissage de nombreuses expressions)*
- ✓ *Musiques, compréhension des paroles*
- ✓ *Cuisiner avec une recette en ANG/NEERL, ...*
- ✓ *Création de jeux de société en langue cible, ...*
- ✓ *Présentations orales*



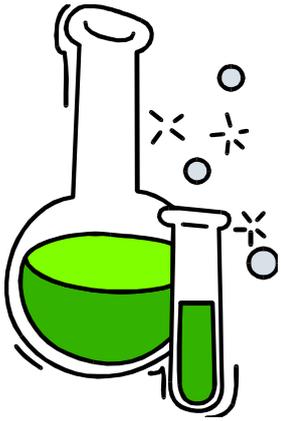
« L'AC nous aide pour les cours sans qu'on ait des devoirs, c'est génial »



« Ça change vraiment des cours habituels, on fait souvent des activités de groupe et c'est cool »



« Pendant le cours d'AC, on peut apprendre tout en s'amusant. »



Le vrai chimiste, le petit chercheur, ce sera toi !

Tu travailleras dans un véritable laboratoire rempli de matériel scientifique à ton entière disposition.

Tu pourras traiter des principes fondamentaux de la physique, de la biologie et même parfois de la chimie. Nous découvrirons ensemble des sujets tels que : l'acidité d'une substance, l'utilisation d'un microscope, l'étude des différentes espèces de poissons avec une dissection et la visite du grand aquarium de Liège. Tu auras également l'occasion de construire un herbier et de participer à l'élevage d'abeilles dans le rucher de notre école. En fin d'année, tu pourras ainsi participer à la récolte du miel de notre établissement.

Tu réaliseras des expériences dans le but d'étudier des phénomènes courants :

- Comment épurer des eaux usées ?
- Pourquoi le mélange Coca-Cola et Mentos réagit-il si violemment ?
- L'utilisation d'un indicateur coloré dans le but de savoir si un élément est acide ou basique.

Comme tout bon chercheur qui se respecte, tu devras effectuer des recherches, rédiger tes conclusions et les présenter oralement. Parfois, tu seras aussi amené à collaborer avec des condisciples.

Aujourd'hui plus que jamais, notre vie quotidienne est rythmée par les résultats scientifiques. Alors pourquoi ne pas se familiariser dès le plus jeune âge avec les sciences ?

Le chercheur, ce sera toi ! L'équipe scientifique, ce sera nous ! Nous irons tous ensemble à la découverte des sciences et du monde qui nous entoure.

DANSE

Code **8**

Envie de plaisir et de défoulement ?

Envie d'apprendre à bouger ?

Envie de musique entraînante ?

Envie de t'exprimer ?

Alors viens DANSER !

Cette activité te permettra de découvrir diverses danses telles que le modern jazz, le ragga, le contemporain, le hip-hop, ...



Tu apprendras à atteindre les objectifs suivants :

- te dépenser
- te dépasser
- développer ta souplesse
- travailler en coordination avec le groupe
- prendre conscience de ton corps

Mais aussi à utiliser l'espace, suivre le tempo des différentes musiques et créer toi-même tes propres enchainements !



La **danse**

est un **poème**

dont chaque **mouvement** est un mot.

Philippe Collas

